Elections Législatives — **SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 30 NOVEMBRE** — 2e Circonscription

Candidature André DUFOUR

présentée par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Electrices, Electeurs,

Dimanche 23 novembre, au 1er tour de scrutin 11.243 électrices et électeurs ont accordé leur confiance au candidat présenté par le Parti Communiste Français.

Qu'ils en soient remerciés.

Malgré la campagne anti-communiste forcenée des hommes au pouvoir, le Parti Communiste Français demeure le Premier Parti de France et constitue une grande force d'opposition.

Dans l'Isère si, au lieu du vieux mode de « scrutin d'arrondissement » condamné par tous les Républicains et en particulier par Jaurès, **le scrutin proportionnel qui était en vigueur depuis la Libération avait joué,** 2 Députés communistes et 2 Députés socialistes auraient été élus avec 3 députés réactionnaires.

D'après les résultats obtenus au premier tour dans les sept circonscriptions du département, **si les républicains ne s'unissent pas** tous les sièges risquent d'être attribués, au deuxième tour, aux candidats de droite, réactionnaires ou partisans du pouvoir personnel.

Or, faut-il rappeler que l'Isère est de tradition républicaine et antifasciste. Avant, comme après la guerre notre département a toujours été représenté par une majorité de députés de gauche.

Des propositions de désistement réciproques ont été faites par la Fédération de l'Isère du Parti Communiste Français, à la Fédération Socialiste S.F.I.O. de l'Isère. Nous regrettons que ces propositions aient été refusées.

Dans la deuxième circonscription le siège peut et doit revenir à un homme de gauche.

Devant le retrait du candidat socialiste **le devoir des républicains, des laïcs et des antifascistes est de se regrouper** sur le nom du seul candidat capable de battre la réaction, sur

André DUFOUR

Député sortant

Le réflexe républicain exige de tous les travailleurs, de tous les démocrates qu'ils votent dimanche prochain 30 novembre pour le candidat communiste.

André DUFOUR, député depuis 13 ans, peut et doit réunir sur son nom la majorité des voix des électeurs et électrices de la deuxième circonscription :

— Pour la Paix en Algérie,

— Pour la défense des intérêts des travailleurs et de tous ceux vivant du produit de leur travail,

— Pour qu'une opposition conforme aux aspirations et aux intérêts de la Nation puisse se manifester à l'Assemblée,

— Pour la défense de la République

votez André DUFOUR

Député sortant, Conseiller Municipal de Grenoble

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

REMPLAÇANT EVENTUEL : Pierre LAMI

Imprimerie des Deux-Ponts — Grenoble.

VU : Le Candidat.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF